

Je m'inquiète de voir notre cadre de vie transformé en véritable terrain vague-plantation d'éoliennes.

- Les pollutions multiples engendrées par la fabrication des machines :
 - 90 tonnes de composites en fibre de verre non recyclable pour les pales.
 - 385 kg de terres rares pour l'aérogénérateur.
 - 300 tonnes d'acier (soit 120 tonnes de CO₂) pour la fabrication.
 - 600 Litres d'huile qui partiront en projections dans le milieu naturel.
 - 1500 tonnes de béton pour le socle (soit 159 tonnes de CO₂).
- L'altération du paysage.
 - Friche industrielle.
 - Hauteur de 180m.
- La destruction de la biodiversité.
 - Destructions des habitats.
 - Perturbations et surmortalité des oiseaux et chauves-souris.
 - Perte de performance des élevages, mortalité et troubles inexplicés.
 - Assèchement des sols.
- La pollution des sols.
 - Projections d'huile.
 - Artificialisation des sols (socle de l'éolienne en béton et empièchement des zones d'accès pour permettre le passage d'ensembles roulants de 1000t, 6m de large et jusqu'à 10m en virage).
 - Passage des câbles.
- Les nuisances générales.
 - Bruit continu (norme aménagée*).
 - Infrasons.
 - Effets électromagnétiques.
 - Effet stroboscopique dû à la rotation des pales.
 - Troubles du sommeil et du comportement.
- L'efficience énergétique discutable.
 - Énergie à rendement aléatoire (non pilotable car tributaire de la météo) nécessitant des centrales thermiques consommant du gaz (418g de CO₂ par MWh**) afin d'en absorber les fluctuations.
 - Doublement de la capacité du réseau électrique entraînant une multiplication des câblages haute-tension enterrés.
 - Durée de vie limitée à 20 ans.
- L'impact économique.
 - Effondrement de l'immobilier (perte de valeur de 30 à 50%).
 - Perte pour l'industrie touristique.
 - L'énergie éolienne est achetée par EDF 82€/MWh pendant 10 ans (puis de 28 à 82€/MWh suivant l'emplacement et le rendement). Le prix de revente par EDF aux fournisseurs alternatifs est environ de 42€/MWh***.

* norme spécifique à l'industrie éolienne ** source ADEME *** prix variable

- L'impact sur le patrimoine des propriétaires bailleurs (souvent agriculteurs ou agriculteurs retraités) qui se voient proposer des contrats de baux emphytéotiques à caractère léonins par des promoteurs sans scrupules, usant de techniques apparentées à de la vente forcée ...

- Ces propriétaires bailleurs signent malheureusement ce genre de baux souvent sans consulter d'avocats ou de notaires, et se retrouveront eux mêmes et leurs descendants, propriétaires d'une friche industrielle qu'ils devront démonter...(coût de démontage 400 00 à 500 000€ à leur charge ou... à la charge de la collectivité)

Vous comprendrez donc que je me demande comment l'on peut encore qualifier ce "business" d'Industrie Classée Protection de l'Environnement, honnêtement de qui se moque-t-on ?

Il suffit de se pencher sur le cas des promoteurs pour s'apercevoir qu'il s'agit de profiteurs du système, montant des sociétés avec un capital dont on se demande comment les dites sociétés peuvent se débrouiller considérant les sommes inhérentes au fonctionnement de cette industrie, sans même un siège social parfois, bénéficiant de subventions provenant de l'état donc du contribuable... là encore l'on se demande si tout tourne rond...

Les résultats ne sont, dans notre région pour le moins, même pas probants, les objectifs énergétiques n'étant bien souvent pas atteints...

L'opacité régnant autour de tout ce petit monde n'aide pas le citoyen à prendre connaissance des enjeux qui l'impacteront peut-être toute sa vie. Pas très républicain tout ça... C'est pourquoi j'invite les élus à jouer leur rôle de représentants du peuple.

Concernant l'organisation de cette enquête, je pense qu'il aurait été plus pertinent et plus respectueux vis à vis des Creusois, de donner un plus large écho aux dates retenues, en effet, un entre filet dans la PQR la semaine dernière signalant que cette enquête avait lieu du 29 janvier au 29 mars 2021, ne reflète une parfaite transparence...

En conclusion, je pense qu'il est plus qu'urgent de sortir le profit et l'argent du centre de nos réflexions car c'est, de notre espace de vie qu'il s'agit et que nous compromettons jour après jour.